

L'ARAPL Grand Ouest fait peau neuve : 2022, une année riche en nouveautés !



KÉVIN KOLB, DIRECTEUR DE L'ARAPL GRAND OUEST ET DE LA MPL GRAND OUEST

Fidèle à ses valeurs, le réseau des ARAPL innove en 2021 : nouvelle identité, nouvelle plateforme digitale, nouveaux outils et nouveaux services. L'univers des professions libérales étant un écosystème en évolution constante, il était indispensable que **L'ARAPL évolue pour répondre au mieux aux besoins de ses adhérents et clients.**

Kévin Kolb, pouvez-vous nous rappeler quelles sont les missions de l'ARAPL Grand Ouest ?

L'ARAPL se donne pour vocation d'accompagner ses adhérents, de la création de leur entreprise jusqu'à leur cessation d'activité. Dans cet objectif, toute l'équipe se mobilise pour accompagner les professionnels libéraux dans leur gestion comptable et fiscale, en leur délivrant une expertise reconnue. De plus,

l'ARAPL place la prévention fiscale au cœur de ses missions. Les rendez-vous individuels permettent de réaliser différents examens reconnus par l'administration fiscale, afin d'aboutir à des déclarations conformes et sécurisées. Qui plus est, le renforcement de la compétence entrepreneuriale des adhérents est primordial. Afin de consolider leur posture de chef d'entreprise, les formations comptables, fiscales et de gestion

sont en accès illimité pour les adhérents. Cette ligne directrice – contrôle et pédagogie – nécessite des moyens adaptés, mis en place en partenariat avec la Maison des Professions Libérales du Grand Ouest, qui propose pour sa part des formations transversales pour les indépendants.

Pouvez-vous préciser ce partenariat avec la MPL Grand Ouest ?

Depuis 2012 nous développons un partenariat avec la MPL Grand Ouest. Un entrepreneur qui crée son entreprise libérale et qui devient adhérent de l'ARAPL Grand Ouest pourra bénéficier, indépendamment des journées d'information sur la micro-entreprise et du parcours créateur, d'un avantage exclusif : quatre journées de formations supplémentaires. Ces journées sont axées sur le développement entrepreneurial, avec plus de 80 thèmes au choix.

L'ARAPL Grand Ouest propose désormais de nouveaux services, quels sont-ils ?

L'examen de conformité fiscale (ECF) est notre première nouveauté. Mis en place par la DGFIP, l'ARAPL fait partie des acteurs missionnés pour réaliser cette certification. Un examen pensé pour permettre de renforcer la sécurité fiscale des adhérents. En effet sa valeur est supérieure à un audit fiscal classique et il peut être utile aux banquiers ou à un partenaire pour renforcer la crédibilité

de gestion du libéral. C'est un changement fondamental dans la relation que veut instaurer l'administration fiscale avec les contribuables, et le signe d'une reconnaissance institutionnelle des compétences des ARAPL. Les associations de gestion peuvent ainsi être définies comme le trait d'union entre l'adhérent et l'Administration Fiscale. Dès 2022 l'ARAPL Grand Ouest propo-

line pour tout type d'entreprise aussi bien en micro-entreprise que les professionnels en déclaration contrôlée. À la différence d'OGA 360, LARA sera accessible aux non-adhérents. Simples d'utilisation, ces logiciels sont voués à alléger les contraintes administratives des adhérents au quotidien. L'objectif ? Que les adhérents puissent pleinement se concentrer sur leur cœur de métier !

« L'ARAPL se donne pour vocation d'accompagner ses adhérents, de la création de leur entreprise jusqu'à leur cessation d'activité. »

sera également 2 logiciels de comptabilité : OGA 360 et LARA. OGA 360 est le logiciel réservé aux adhérents ayant fait le choix de ne pas faire appel à un expert-comptable ou à un avocat fiscaliste pour la tenue de leurs obligations déclaratives. LARA est un logiciel conçu pour optimiser la comptabilité en

Quelles évolutions pour vos équipes ?

Nos équipes développent en permanence leurs compétences sur des thématiques très variées, concernant aussi bien la communication que des sujets comptables très techniques. Depuis la rentrée 2021, plusieurs parcours de for-

LE RÉSEAU DES ARAPL

- 40** ans d'histoire
- 1978**, le grand départ
- 11 500** adhérents sur toute la France
- 12 000** adhérents au Grand Ouest
- 250** collaborateurs en région
- 32** collaborateurs pour l'ARAPL Grand Ouest

mations ont commencé. Un défi de taille pour la plupart de nos collaborateurs, qui s'engagent sur un parcours de deux années avec une certification à la clé. Objectif : mieux répondre aux actualités et aux besoins des indépendants d'être accompagnés dans leur parcours entrepreneurial. ■



Nouvelle identité visuelle pour l'ARAPL Grand Ouest

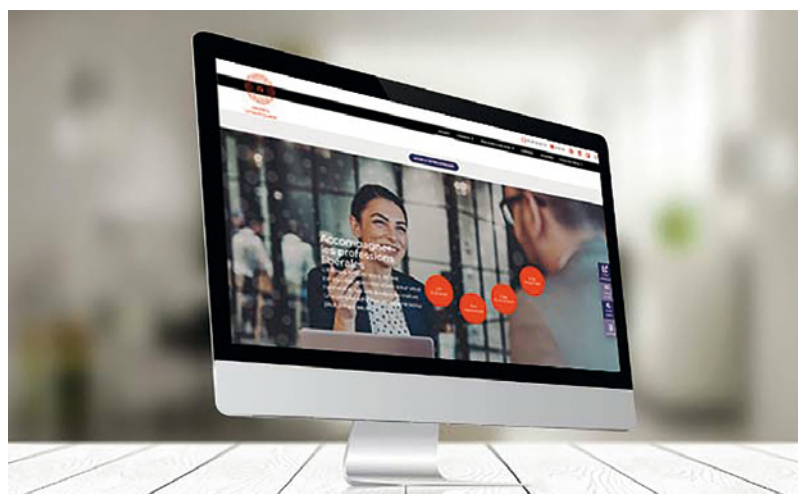


ARAPL
Grand Ouest



ÉMILIE ARNAUD,
CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT MARKETING
À L'ARAPL GRAND OUEST
© CLOTILDE AUDROING PHILIPPE

Nouveau logo, nouveau site internet : les ARAPL ont opté pour un véritable tournant graphique ! À l'image des défis qui attendent la profession comptable, il était important de repenser notre communication. **Chargée de développement marketing à l'ARAPL Grand Ouest, Émilie Arnaud nous explique ces décisions.**



Depuis fin novembre, vous utilisez un nouveau logo. Pourquoi celui-ci en particulier ?

Notre logo a été totalement repensé dans l'objectif de refléter la cohésion qui existe entre toutes les ARAPL de France et la diversité des libéraux. Ainsi les petits points formant une galaxie autour du « A » symbolisent le réseau des ARAPL, évoluant dans un même écosystème.

Que signifie ce A au cœur du logo ?

Ce A majuscule représente tout simplement la première lettre de l'acronyme « ARAPL ». Une lettre unique, forte, apte à symboliser le collectif et à mettre en avant le Réseau des ARAPL. D'ailleurs toutes les ARAPL vont, dans un souci d'homogénéité, utiliser ce logo en précisant pour chacune sa région.

D'autres changements ont-ils été opérés ?

De nombreux ! La refonte de notre site web a été le projet phare de ces restructurations. Sa conception a été réfléchie avec l'appui de plusieurs ARAPL : il était important pour nous de maintenir une cohérence entre chaque région.

Quels sont les apports de ce nouveau site ?

Grâce à un graphisme plus moderne, la visibilité de nos services est accentuée. Notre souhait est que chaque utilisateur puisse le parcourir avec fluidité, en comprenant facilement où trouver les informa-

tions souhaitées. L'interface est ainsi plus efficace. Les visuels sont également plus impactants et démontrent la proximité qui lie les professionnels libéraux à notre

trouver des informations sur des outils professionnels tels que le vélo électrique ! Mais aussi sur des sujets fiscaux comme sur le dilemme : déduire ou amortir ?

« Il était important pour nous de maintenir une cohérence entre chaque région. »

équipe de collaborateurs. Nous rappelons d'ailleurs que chaque adhérent a le droit à un accueil et un suivi personnalisé quant à l'administration de son entreprise libérale.

À quels besoins particuliers des libéraux cette nouvelle structure web peut-elle répondre ?

L'accompagnement des libéraux nécessite de répondre à des besoins spécifiques que ce soit en termes de gestion d'entreprise, de comptabilité ou de fiscalité. Nous avons donc souhaité leur apporter des actualités classées par thématiques, ainsi que par niveaux d'expertise. Il sera possible par exemple de

Pouvez-vous nous expliquer ce choix de nouvelles couleurs ?

Nous avons effectivement opté pour une toute nouvelle charte graphique. Aujourd'hui l'orange et le violet sont nos deux couleurs prédominantes. Des couleurs choisies pour le côté chaleureux qu'elles dégagent, mais aussi dans l'objectif que notre identité visuelle soit tout de suite reconnaissable. ■

ARAPL GRAND OUEST

107 avenue Henri Fréville,
35200 Rennes
Tél. : 02 99 53 60 70

10 bonnes raisons d'adhérer à l'ARAPL

- 1 - Une équipe d'experts toujours à votre écoute
- 2 - Un réseau de confiance
- 3 - Des formations multi-domaines
- 4 - Une veille constante sur l'actualité
- 5 - Une documentation sur-mesure
- 6 - Des outils numériques pour faciliter vos obligations comptables et déclaratives
- 7 - L'assurance d'une comptabilité conforme
- 8 - Un tableau de bord pour mesurer l'évolution de votre activité
- 9 - Des statistiques professionnelles
- 10 - Le Conseil ARAPL

